

Je pêche !

Le journal du pêcheur Haut-Garonnais

ANIMATION
**CHALLENGE
FLOAT TUBE**
page 6

ZONE CYPRINICOLE
**PÊCHE DE LA
CARPE
EN GARONNE**
page 10

ZONE SALMONICOLE
**LE LAC DE
BADECH**
page 28







ÉDITO

Notre réseau associatif pêche 31 a renouvelé ses instances de gouvernance.

Ce fut d'abord les élections des AAPPMA durant le dernier trimestre 2021 puis celles de la FDAAPPMA au premier trimestre 2022.

La feuille de route pour cette nouvelle mandature permettra à l'ensemble des élus d'assurer une politique de gestion conformément aux directives statutaires qu'il convient de rappeler :

- Promouvoir et développer le loisir pêche.
- Contribuer à la protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole.
- Mener les actions nécessaires pour communiquer au plus près des pêcheurs.
- Éduquer les jeunes adhérents à la pratique de la pêche, dans le respect de l'environnement.

Ensemble, les élus et les salariés de la fédération s'impliqueront pour réussir ces missions.

Deux faits ont marqué particulièrement l'exercice de l'année 2022. Ils doivent nous inciter à la vigilance :

- Le premier concerne la sécheresse sévère de cet été qui nous avertit de la vulnérabilité des écosystèmes aquatiques.
- Le second est d'ordre politique, au regard d'organisations animalistes qui affichent clairement leur souhait de supprimer la pêche de loisir.

Je sais pouvoir compter sur vous tous et sur votre engagement pour défendre et gérer ces situations afin de pérenniser notre bel et noble loisir.

Norbert Delphin : Président de la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

JE PÊCHE !

est une publication gratuite éditée par la Fédération des Associations Agréées de la Haute-Garonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

5 chemin de BRAMOFAM

31120 ROQUES.

Tél. : 05.61.42.58.64

Rédaction :

Commission Communication 31

Conception infographie

MDIL Concept-31800 Saint-Ignan - 05.61.79.74.15.



100%

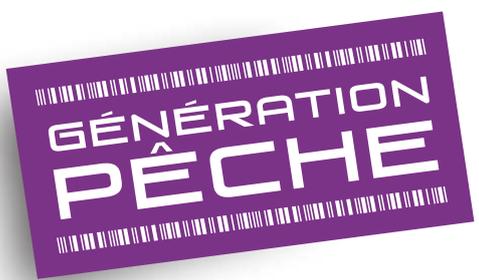
Ouverture

BROCHET – Toutes catégories

**Samedi
29 avril**

Des disparités locales peuvent exister, renseignez-vous auprès de votre association de pêche

agencemcrea.fr



Pour un jour, pour une semaine, pour toujours
cartedepeche.fr



SOMMAIRE

Je Pêche 2023

Gestion et animations du loisir

- Challenge float tube du 20/11/2022 6
- La commission événementiel 7
- Le pôle animation fédéral 8

Loisir pêche en zone cyprinicole

- Pêche de la carpe en Garonne 10
- Float tube au lac de Montréjeau 20
- Les lacs de Lavernose-Lacasse 21

Connaissance et protection du milieu

- Canicule 2022, le feu au lac 22
- L'usine hydroélectrique de Cassagne 25

Loisir pêche en zone salmonicole

- Plaidoyer pour une pêche cueillette 26
- L'APN de Luchon se promène 27
- Aménagements : lac de Badech 28
- Le complexe Espingo-Saoussat 29

Les lâchers

- Tableaux lâchers en zone cyprinicole 30
- Tableaux lâchers en zone salmonicole 33



cartedepeche.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



CHALLENGE FLOAT-TUBE

Un concours de pêche en float-tube, sur Garonne entre le pont de la Croix de Pierre et le pont Saint-Pierre à Toulouse, a eu lieu le dimanche 20 novembre 2022.

Ce concours a été organisé par l'AAPPMA de Toulouse qui a accueilli 33 participants pour cette première édition.

88 prises ont été mesurées, dont un silure de 131 cm. Sensations garanties !

En octobre 2023, la deuxième édition aura lieu au même endroit. Nul doute que les places seront chères, vu le succès de cette journée.



L'AAPPMA de Toulouse met tout en œuvre pour développer la pêche en float-tube sur Garonne, en centre-ville de Toulouse. Vous pouvez y faire de très belles parties de pêche ; la richesse halieutique en carnassiers est bien présente. Aux beaux jours, il n'est pas rare que lors de vos belles prises, les promeneurs toulousains le long du quai de la Daurade vous applaudissent et vous prennent en photo. La magie de pêcher en centre-ville ! Une mise à l'eau est présente sous le pont Saint-Michel, avec un parking pour les véhicules juste au-dessus. N'hésitez pas à vous rendre sur ce très beau parcours. Vous pouvez contacter l'AAPPMA de Toulouse pour vous renseigner sur toutes les activités qui auront lieu en 2023 : lepecheuroccitan.31@orange.fr ■



LA « COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL » DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DE HAUTE-GARONNE, C'EST QUOI ?

L'an dernier, lors de sa réélection à la tête de la fédération départementale de Haute-Garonne, Norbert DELPHIN prend la décision de créer une commission supplémentaire qu'il nommera « commission événementiel ».

Elle est composée des personnes suivantes :

Référent salarié
Mathieu COLZATO

Responsable
Mickaël N'GUYEN

Conseiller technique
David GROS

Administrateur
Stéphane BAZZANELLA

Administrateur
Jean-Pierre BESOMBES



Cet organisme a pour but d'animer le département avec des concours ou des animations pêche.

Le 04 décembre 2022, l'AAPPMA de LÉGUEVIN a été volontaire pour que la commission l'aide à mettre en place un concours de pêche dans un format novateur.

« Aider les petites structures, c'est la priorité »

Ce sont 30 pêcheurs qui se sont affrontés au lac de la Mouline dans un format très dynamique.

La réussite de cette journée a été totale. Cela a permis à la commission événementiel de pouvoir apporter un soutien financier et logistique à une petite structure du département afin de démontrer l'implication et la motivation de l'AAPPMA de LÉGUEVIN.

Pour cette année, la commission événementiel va mettre en place un challenge départemental de pêche aux leurres, avec 5 manches en différents endroits.

Les deux premières manches se dérouleront sur des rivières

de 1ère catégorie et les trois suivantes sur des plans d'eau de 2ème catégorie.

La dernière manche sera la finale ; elle permettra de décerner le titre de meilleur pêcheur du département.

Mesdames, messieurs, affûtez vos hameçons pour « Le championnat Haut-Garonnais de pêche aux leurres ».

Vous retrouverez les détails de ce championnat sur le site de la fédération départementale de pêche de Haute-Garonne, très prochainement. ■

LE PÔLE ANIMATION PÊCHE ET MILIEUX AQUATIQUES 31

Créé maintenant depuis 16 ans, le pôle animation de la fédération de pêche de Haute-Garonne s'efforce chaque année d'initier un maximum d'enfants à la pêche et de les sensibiliser à la protection des milieux aquatiques. Si bien qu'en 16 ans, 25 000 enfants ont participé à une animation fédérale..

Composé aujourd'hui de 3 animateurs, sa philosophie reste la même : initier des enfants et des novices à travers des animations ludiques et pédagogiques. Tout cela dans le but de transmettre notre passion et d'essayer de remédier au déficit de relais intergénérationnels présents autrefois.

Notre spécificité (même si ça existe aussi dans d'autres départements), c'est de travailler avec de nombreuses structures sociales et médico-sociales du département pour lesquelles la pêche est une sortie, un moment d'échanges, un ailleurs, bien souvent une médiation.

Nous essayons de susciter l'intérêt des enfants et des plus grands grâce à l'apprentissage de différentes techniques, mais surtout grâce à des initiations à la pêche au coup qui est pour nous la technique de base pour faire ses premiers pas dans la découverte de notre loisir. Nous ne refusons pas la modernité mais nous



pensons que les choses doivent se faire dans l'ordre. Avec notre approche, nous sommes parfois loin des tendances actuelles mais nous l'assumons. Comme dans tous les domaines, les marques internationales nous poussent aujourd'hui sans cesse à acheter, à consommer à grand renfort de vidéos et de témoignages de pêcheurs décorés de la tête aux pieds par leurs sponsors, sur des bateaux suréquipés, utilisant des termes en anglais de plus en plus complexes. Il en faut bien évidemment pour tous mais, nous concernant, nous essayons d'expliquer qu'une autre voie est possible, au moins au début. Comme dans toute nouvelle activité il faut d'abord faire ses gammes et pour ça pas besoin d'un matériel exceptionnel. Notre approche se fait donc avec une pêche simple et abordable, à la portée de tous : une canne, du fil, un bouchon, un hameçon et un appât, un peu de

technique bien sûr avec l'apprentissage des nœuds, l'équilibrage du bouchon, la gestuelle, l'amorçage, mais surtout de la pédagogie, du partage et au final des résultats rapides.

Une fois cette étape essentielle passée, chacun sera à même de trouver son bonheur et prendra la direction qui lui va car les perspectives sont multiples tant sur les techniques, les accompagnements que sur l'offre pléthorique de matériels.

En 2022, 1 254 personnes ont participé à des animations proposées par le pôle animation fédéral. ■



#PASSIONNÉMENT
PÊCHE

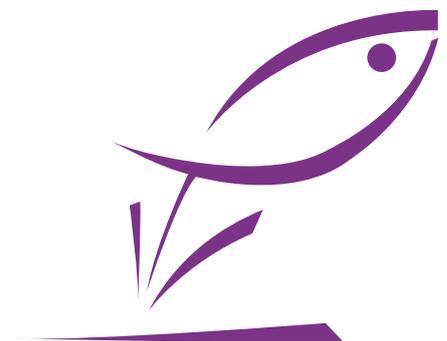
100%

Partage

GÉNÉRATION
PÊCHE

Pour un jour, pour une semaine, pour toujours

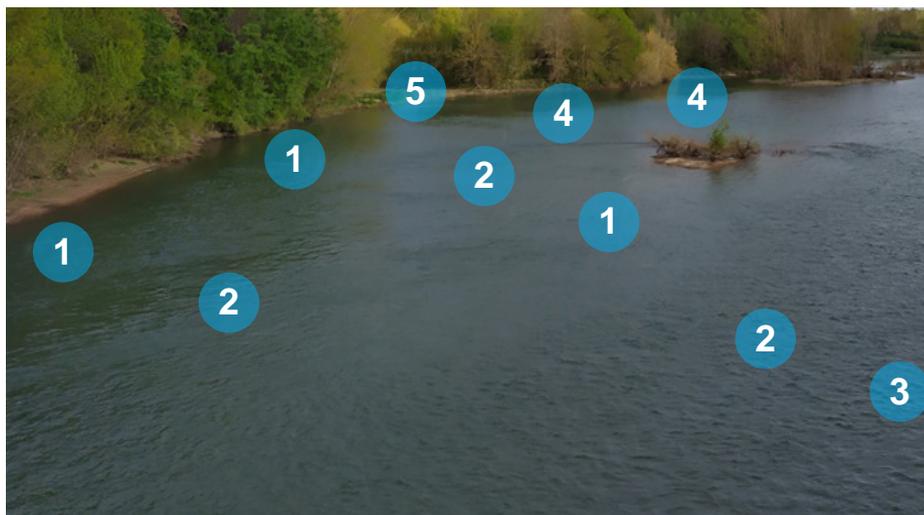
cartedepeche.fr



MA PÊCHE EN GARONNE PAR STÉPHANE BAZZANELLA

En lisant les magazines dédiés à la carpe dans les années 90, les photos d'énormes miroirs lacustres brandies par Rod, Leon et Thomas me faisaient rêver...

Mais un auteur moins connu (et dont j'ai oublié le nom !! sacrilège !!) a écrit quelques articles pour parler du seul lieu où il pratiquait... Garonne !!



Garonne et ses habitantes : les « mémères qui castagnent » comme il les appelait.

Et je me souviens que j'adorais tout autant ces photos de torpilles dorées !! pas d'énormes trophées, mais de vrais poissons sauvages, racés.

Elles ne sont pas étrangères au fait que je me sois installé dans la région et que j'aie acheté une maison à 400 m de Garonne.

Je ne vais pas faire ici la description d'une méthode qui vous permettra de coucher ces torpilles sur vos tapis de réception, mais juste un retour d'expérience de ma pêche sur ce fleuve, avec mon interprétation. L'important n'est pas de convaincre, mais de donner à réfléchir.

LE MILIEU

Je parlerai ici uniquement de Garonne « sauvage », de zones qui sont entre les barrages et où elle suit un cours normal. Ces zones se caractérisent par une succession de portions de profondeur moyenne (de 2 à 4

m) suivies d'un radier (1,5 m à 20 cm).

Garonne est le fleuve européen ayant le plus fort dénivelé. Pas étonnant donc d'y trouver un courant soutenu qui va être un des paramètres fondamentaux dans la pêche.

La topologie des fonds, très irrégulière, est aussi un paramètre important.

Bien qu'au début on recherche prioritairement les zones calmes, profondes, je ne trouve pas que ce soit des zones très productives, même si elles sont à prospecter. Certains disent que les silures les occupent, les carpes n'y vont plus. Je n'en suis pas sûr. Les grandes carpes cohabitent sans souci avec les silures et j'avais déjà constaté la faible productivité de ces zones sur le Cher, alors qu'à l'époque il n'y avait pas de silure.

L'observation en hauteur depuis la berge ou mieux en se laissant dériver en bateau (avec une grappe de vers ou d'encornet tant qu'à faire !!) permet de constater que les carpes, même les grosses, fréquentent des zones où on ne les attend pas : les courants

rapides, les zones de radiers peu profonds, l'extrême bordure.

Les zones à rechercher en priorité sont les très rares zones sableuses (le plus souvent graviers et sable mélangés). Ce sont des endroits souvent fréquentés car riches en nourriture naturelle, notamment par la présence des corbicules. L'autre avantage de ces plages est d'offrir une présentation des montages, optimale.

Ces zones sont souvent couvertes d'herbiers dès que la température augmente un peu. Les poissons y trouvent le gîte, le couvert et l'oxygène. On va les appeler zones 1.

Viennent ensuite les zones un peu plus exposées au courant et dont le fond est constitué de galets ou de rochers plus ou moins gros. Elles aiment aussi y venir pour s'alimenter d'escargots, de larves et des dépôts derrière les plus gros obstacles. L'avantage de ces zones est que le lest se cale facilement. On évite les dérives. L'inconvénient, c'est la présentation du montage, pas forcément bonne, l'esche pouvant se caler dans un

interstice ou être poussée par le courant sous un bloc. Ce sont les zones 2.

Les zones 3 sont plus exposées au courant, soit en permanence, soit lors des crues. Le fond se caractérise par de plus ou moins grandes plaques de marne, créant des blocs et des cannelles.

Les zones 4, ce sont les retours, contre-courants, créés par différents obstacles, sorties de bras mort. Ce sont les rares fonds mous que l'on trouve sur Garonne. Ils sont intéressants aussi par la présence de nourriture exogène qui a sédimenté, de vers de vase, d'anodontes et bien d'autres sources alimentaires.

Les zones 5, les bras morts, sont surtout intéressants en période de crue.

LE MATÉRIEL

Piques ou rod pod ??

Perso, je n'utilise plus le pod depuis des années. J'aime ouvrir ma pêche au maximum. Un, pour essayer le plus de zones, deux, pour éviter une concentration de fils, trois, ça facilite les combats.

Les piques offrent une meilleure tenue des cannes, je trouve, et je pêche la plupart du temps frein serré.

Donc des piques robustes, les berges étant la plupart du temps constituées de galets. Quand ça ne rentre pas, c'est système D !

Même si je pratique rarement sur Garonne une pêche d'obstacle (comme sur le Lot ou les barrages), j'utilise du matériel robuste pour une pêche forte.

Un jeu de Cannes de 3 lb en 2,7 m et un autre de 3 lb 1/2



Les snag bars sont aussi conseillés, ainsi que d'attacher ses cannes. N'oubliez pas quelques outils comme la mini pelle, les cisailles, la machette, surtout si c'est la première fois sur un poste ou si cela fait un moment que vous n'y êtes pas allé.

Pour le reste, chacun fait comme il veut, mais 95 % du temps pour moi, ce sont les cannes, un sac, un bed chair, un parapluie et basta !



Une session en bord de Garonne, ça ressemble souvent à ça

en 3,9 m, les deux garnis de moulinets assez gros.

Ce n'est pas la contenance qui m'intéresse mais le fait que du gros fil s'emmêle moins sur les grosses bobines et qu'un ratio important est plus efficace pour le combat.

Prioritairement j'utilise les

cannes courtes pour des raisons de praticité car il faut souvent pêcher des berges boisées où il est dur de manipuler de grandes cannes. Je sors les grandes cannes s'il y a nécessité d'avoir un meilleur contrôle du poisson sur un poste précis. ■ ■ ■

LOISIR PÊCHE EN ZONE CYPRINICOLE

■ ■ ■ Dans les moulinet deux options :

- uniquement du nylon en 0,6 mm

- tresse et arraché en dressen-X 0,7 mm (j'utilise uniquement le nœud FG pour relier les deux) Pourquoi si gros ?

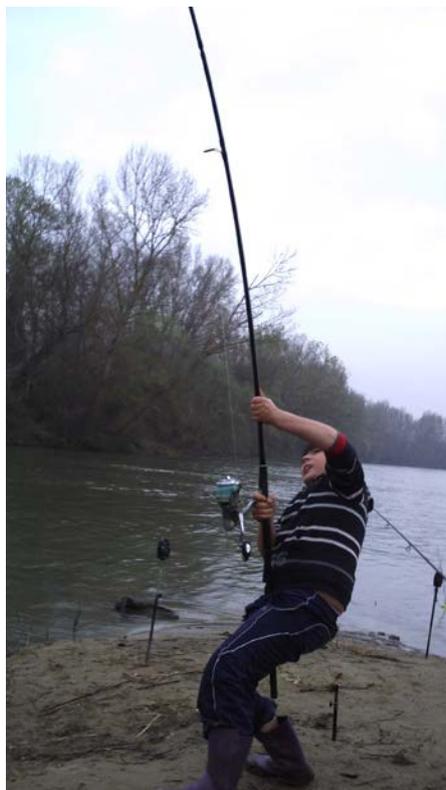
Les poissons sont nerveux et puissants et on ne peut pas les laisser partir. Même si on ne pêche pas dans les obstacles, ils ne sont pas loin et elles vont s'y précipiter, soit dans les branches sur votre berge (d'où l'utilité d'un fort ratio pour garder la pression sur un poisson qui revient), soit dans les cannelles et les blocs au milieu du lit où le fil va frotter (heureusement il n'y a pas de dressènes dans les coins où je pratique ; je ne sais pas si c'est le cas partout en Garonne). Donc il faut rapidement contrer le poisson, l'amener devant soi et finir le combat au plus proche.

Le courant aide les carpes et elles savent s'en servir.

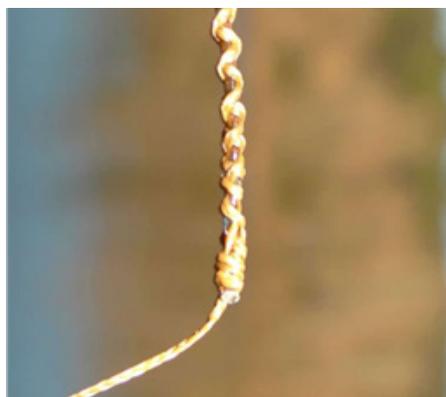
Il y a toujours le risque de tomber sur un beau moustachu (pas celui avec une casquette en cuir !) et là ce n'est pas la même histoire !!!

Il n'est pas rare d'avoir plusieurs kilos, voire plusieurs dizaines de kilos d'herbiers accumulés sur la ligne, en plus du poisson. Pourquoi un nœud FG ??

Peu importe la saison ou le lieu pêché, il y a toujours des herbiers qui s'accumulent sur la ligne. Lors du combat, les herbiers vont glisser sur la ligne vers le poisson. Avec le nylon pas de souci, ils vont aller jusqu'au clip plomb. Avec la tresse, ils vont moins s'accumuler car elle les cisaille, mais le peu qui reste va venir buter sur le nœud de raccord



de l'arraché, faire une boule qui ne passera pas dans l'anneau de tête, et on se retrouve avec le poisson à 10 ou 15 m !! Pas simple pour épuiseter !!!



Le nœud FG passe au travers de la boule d'herbiers sans problème, et en plus il est reconnu pour être le plus résistant sur ce type de liaison. En lest, là aussi, il ne faut pas faire dans la dentelle. Pensez encore au courant qui va exercer une pression de plus en plus forte sur la ligne au fur et à mesure que le limon et les herbiers vont s'accumuler. Même en pêchant à des distances restreintes,

en général de 1 à 20 m de la berge, il n'est pas évident de garder un montage en place sur la durée.

J'utilise des plombs de 130 g à 380 g ou des cailloux de 200 à 400 g s'il faut lancer. Si je peux déposer en waders, en bateau ou à la nage, cailloux de 500 g à 2 kg. J'essaie de privilégier les cailloux, c'est moins polluant. Je les emmaillote dans plusieurs tours de ficelle biodégradable (coton, laine, raphia) et les accroche au clip plomb par une boucle.

Chaque canne nécessite d'adopter une solution en fonction de la nature du fond et de la pression exercée par le courant. Une zone 1 un peu éloignée, par exemple, va nécessiter un gros lest car il va glisser sur le fond lisse avec la pression sur la ligne. Au contraire, sur une zone 2, même s'il y a plus de pression exercée, un lest moins important suffira car il va se coincer dans les blocs.

En bout de ligne :

Simple et solide, j'utilise un clip plomb classique et un bas de ligne assez long. Pas d'anti tangle (oui on dit anti tangle, de : to tangle = emmêler en anglais et pas anti angle comme on le voit dans certains magazines !).

Mon bas de ligne est un combi-link : 35 à 55 cm de fluoro 0,5 / 0,6 mm et 5 à 10 cm de tresse Quicksilver 35 / 45 lb.

Hameçon fort de fer, hampe courte et ouverture large. Mes préférés, Gamakatsu G-carp specialist hook, mais j'utilise aussi ESP raptor T6, Owner C-4, FOX.

Dans 80 % des cas en taille 1, parfois 1/0. Taille 2 pour les noix tigrées.

Tous ces modèles ont une pointe rentrante, c'est important car ils vont frotter sur les cailloux au fond, soit lors de dérives de la ligne, soit lorsqu'on ramène pour relancer. Les pointes droites s'émousent très vite.

LES APPÂTS

Le sujet qui vide des cartouches d'encre !!!

Pour être écolo et éviter de le faire, je dirai juste « un cube de patate sur une zone où passe le poisson est plus efficace que la meilleure bouillette sur une table de glaise ». Donc je me contenterai de quelques constatations personnelles.

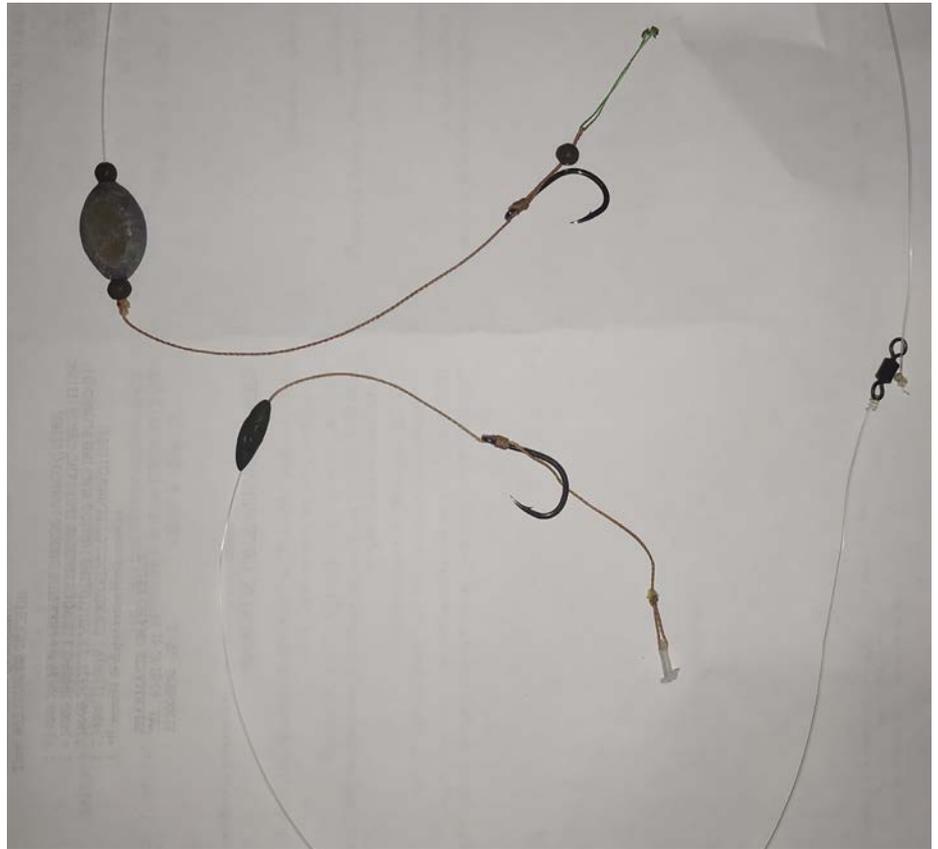
Certaines zones sont fréquentées par les poissons et d'autres pas. Faire venir des poissons sur une zone non fréquentée demande beaucoup de temps et beaucoup d'appâts. Je ne trouve pas que ce soit une bonne solution.

Sur une zone fréquentée, les poissons réagissent vite et bien à tous les types d'appâts.

Donc, prenez-vous d'abord la tête à trouver les poissons, soit par observation, soit par des pêches rapides.



Une fois la bonne zone trouvée, un double / triple amorçage préalable fera grimper le nombre de départs. J'amorce d'abord assez large pour



Depuis l'année dernière, je teste le montage « pré-piquage » qui consiste à placer une olivette de 15 / 20 g à la jonction fluoro / tresse. Je l'aplatis pour réduire les dérives. Je n'ai pas remarqué plus d'efficacité sur le nombre de départs, mais je trouve que la présentation sur le fond est améliorée (observation au masque).

toucher le plus de poissons (même sur l'autre berge que je ne vais pas pêcher) puis toujours la même grande surface, mais en concentrant plus d'appâts sur la zone de pêche.

Pour la quantité, il vaut mieux monter progressivement, en fonction du résultat des sessions. Tous les biefs ne se valent pas en quantité de poissons (carpes, blancs et silures).

Il faut évidemment ajuster en fonction de la saison et de la température.

En général, je passe 2 / 3 kg (de bouillettes) par amorçage, mais on peut monter à des quantités bien supérieures s'il y a une armée de barbeaux ou des moustachus dans le coin. Contrairement au Cher ou au

Rhône, où j'ai cartonné avec le Frolic, en Garonne j'ai eu peu de résultats malgré de nombreux essais.

Je n'ai pas trouvé de différence significative entre des billes uniquement composées de céréales et des carnées.

Une bille sort du lot, et ça m'arrache un peu la langue de le dire, car je considère que ce ne sont pas des billes de qualité : les scopex de Decathlon. J'ai vraiment fait beaucoup d'essais comparatifs (même lieu, même moment, même quantité) et j'ai toujours eu plus de résultats avec.

Depuis l'année dernière, je pêche avec les PFC baits et j'ai de très bons retours. Je pense ne pêcher qu'avec ça cette année. ■ ■ ■

LOISIR PÊCHE EN ZONE CYPRINICOLE

■ ■ ■ C'est local, qualitatif et en plus la seule marque qui propose de gros diamètres, ce que j'apprécie, les grosses carpes et les moustachus aussi (même celui avec la casquette en cuir du coup).

La plupart du temps, je présente deux bouillettes denses sur le cheveu (doublé de 32 mm, le



top !), enrobées de pâte crue, c'est encore mieux !

Parfois pour pêcher en zone 4, j'utilise une flottante, mais plus souvent un bonhomme de neige ou 4 noix tigrées décollées. Par contre jamais de flottante dans les zones où il y a du courant. Certes le mouvement peut être attractif, mais les herbiers dérivants vont se prendre dessus.

La noix tigrée, le pois chiche, les fèves fonctionnent bien, et ils ne sont pas appréciés des autres espèces. Par contre, ce sont des appâts légers qui vont beaucoup dériver, c'est à prévoir dans leur placement / utilisation.

Les graines comme le maïs, le blé sont efficaces. Je les utilise peu par praticité, sauf si j'ai envie de créer beaucoup d'activité sur le poste en attirant les blancs.

Pour augmenter encore plus

l'attractivité du coup on peut aussi utiliser de l'amorce.

LA PÊCHE

Pour déterminer ma zone de pêche, je me base surtout sur les possibilités offertes, en fonction du débit du moment.

Quasiment toutes les zones sont valables toute l'année. La température est homogène partout en raison du brassage permanent. Exception faite des crues, où il faut se contenter des zones 4 et 5, non pas que

Les postes changent un peu d'une année sur l'autre mais pas radicalement, sauf si un énorme tronc est venu s'échouer sur la zone.

Dans 95 % des cas, la pêche se fait sur les 20 m contre la berge occupée, ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas placer une ligne 80 m en amont ou en aval !

Sur un secteur rectiligne, je place mes lignes en escalier. Une canne très en amont qui pêche le plus au large (zone 2 / 3 le plus souvent). Une canne



5 pois chiches à 1 m de la berge, devant le poste

les poissons ne soient pas sur les autres zones, mais juste parce que c'est impécheable.

Je place en général 3 lignes sur mon poste, très rarement plus, même si je pêche en binôme.

Comme partout, il est indispensable de sonder avec un plomb pour connaître les limites des zones 1/2/3, savoir s'il y a des obstacles sous l'eau, des dépôts de branches dans les zones 4.

À la belle saison, le plus souvent, j'aime repérer en plongeant.

perpendiculaire. Et une canne très en aval, proche de la berge (zone 1).

Je ne pêche quasiment jamais vers l'aval loin du bord.

Alors, pour vous expliquer, quelques (mauvais) dessins vaudront mieux qu'un long discours. Ces dessins rapportent ce que j'ai observé sous l'eau, au masque.

Sur une ligne très en aval, le courant a tendance à la faire remonter, tandis que les herbes vont glisser vers le plomb, avec

LOISIR PÊCHE EN ZONE CYPRINICOLE

plusieurs conséquences :

- plus de vibrations proches du montage
- accumulation d'herbes vers le plomb, ce qui peut même recouvrir le montage
- la pression sur le plomb est directe et vers le haut, donc forte, et il va avoir tendance à dériver vers la berge.

Sur une ligne en amont, en laissant du mou, le courant va plaquer la ligne au fond sur les premiers mètres :

- les herbiers vont glisser loin du montage et vers la surface
- moins de vibrations proches du montage et moins de pression directe sur le lest
- il ne faut pas hésiter à laisser beaucoup de mou pour plaquer parfaitement la ligne
- le montage pré-piquage est efficace dans ce cas là pour garder l'esche éloignée du lest

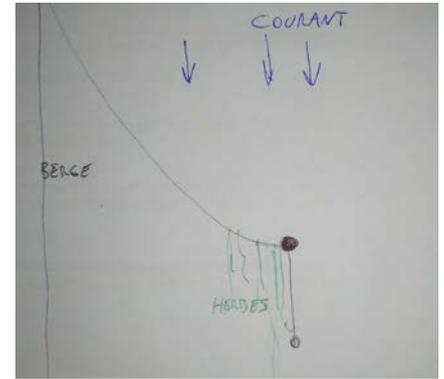
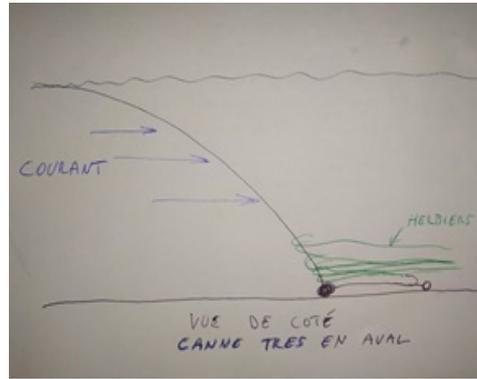
- en cas de dérive, le montage va d'abord glisser sur le même axe .

On peut aussi utiliser cette technique pour l'amont, en bordure.

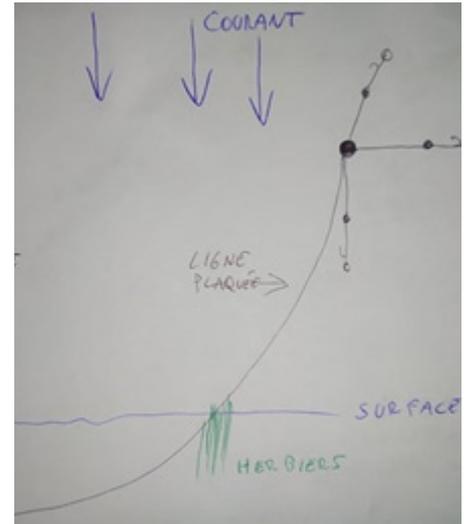
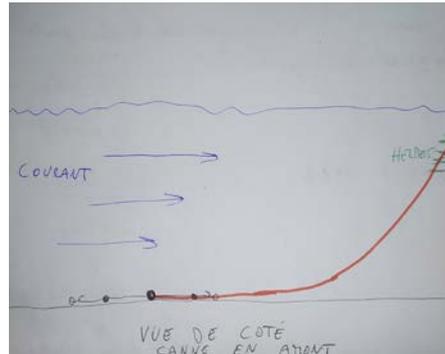
Ma ligne en aval est presque toujours placée près de la berge, d'abord pour ne pas « barrer » le passage mais aussi pour ne pas subir l'influence du courant dont j'ai parlé avant.

Pour exploiter plus d'espace et pour la discrétion, j'essaie d'éloigner cette canne du poste de plusieurs dizaines de mètres. Je place le fil dans des branches en Y souples pour lui faire longer la berge jusqu'à l'endroit désiré.

Pour pêcher les zones 4 avec un fond mou, rien de particulier. Vérifier qu'il n'y a pas trop de branches, utiliser un bonhomme de neige / une flottante. ■ ■ ■



Je ne sais pas faire de dessin en perspective !! Donc la réalité est un cumul des deux dessins gribouillages.



Beau poisson en Garonne : 20 kg pile. Ligne tendue en plein courant, zone 2, à minuit, 50 m en amont... départ à 7 h du matin avec 20 kg d'herbiers sur la ligne !

LOISIR PÊCHE EN ZONE CYPRINICOLE

■ ■ ■ Ne pas tirer sur la ligne pour ne pas coincer une feuille / branche sur l'hameçon. J'essaie plutôt de pêcher la limite courant / calme (limite dur / mou au fond).

Les zones 3 ou les zones profondes sont compliquées à pêcher car on ne connaît pas vraiment la structure du fond. Il faut repérer (en plongée, avec une perche, écho-sondeur précis) mais ce n'est pas facile en plein courant, et y poser la ligne encore moins.

Les spots intéressants sont une coulée de graviers au fond d'une cannelle, au fond d'une marmite (trou rond / ovale creusé par les galets dans la marne), une traînée de graviers / sable derrière les gros blocs. Partout ailleurs, ce sont des rochers où l'esche sera mal présentée ou de grandes dalles de marne sans trop d'intérêt où les montages ne tiennent pas.

Pour l'amorçage le jour de pêche, je mets peu en quantité : 30 billes par canne, plus une quinzaine, coupées et broyées. Puis pareil à chaque départ ou relance sur une nouvelle zone. Quand je relance sur la même zone, s'il n'y a aucune activité : 10 billes ou un soluble. S'il y avait de l'activité de blancs (tirées, bouillette croquée) j'en remets autant ou plus.

Si les départs s'enchaînent, j'amorce peu mais souvent, même entre les départs.

Vous pouvez agrémenter votre esche d'un filet ou sac soluble, ce ne sera que mieux. Moi je ne suis pas doué pour les faire, ça me saoule !!

Par contre une mousse soluble sur l'hameçon, c'est une très bonne idée. Il y a une forte chance que le montage glisse avant de trouver sa place.

Ah oui, j'ai oublié dans « amorçage », attention au courant qui déplace l'amorçage !! En zones 2 / 3 pas trop de souci, il va dévier pendant la descente puis se caler entre les galets.

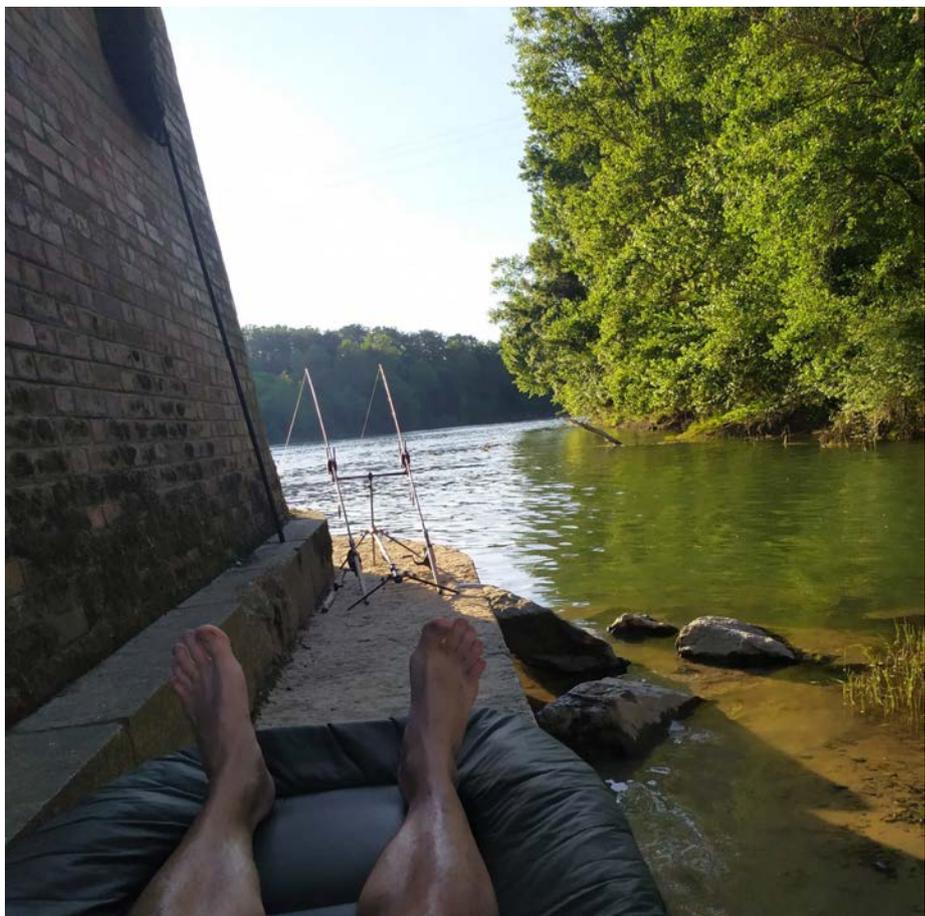
En zones 1, les billes peuvent rouler très loin du point d'impact ! Et surtout, chaque coup de nez d'un blanc va les décaler rapidement. La

bouillette d'eschage peut vite se retrouver solitaire avec l'amorçage éparpillé à plusieurs dizaines de mètres.

Les bouillettes coupées bougent moins mais dérivent plus pendant la descente.

Bon voilà, je crois que j'ai tout dit.

Si vous en voulez encore, je vous raconte quelques histoires pour illustrer quelques propos .



ANECDOTE 1

Pour illustrer « les poissons ne se déplacent pas pour l'amorçage » et « n'oubliez pas la bordure ».

Je vois des poissons dans les herbiers mais très en aval du poste. Pas d'accès plus bas et pas pêchable, vu la densité d'herbiers. J'amorce trois fois dans la semaine la zone juste en amont des herbiers pour inciter les poissons à sortir.. Résultat de 48 h de pêche : aucun poisson n'a visité la zone amorcée, juste deux départs sur la canne placée en bordure, 50 m en aval, à 50 cm du bord, entre la berge et les herbiers ou j'ai vu les poissons."



ANECDOTE 2

Elles ne mangent pas toutes pareil.

Un copain fait pas mal de poisson sur un poste qu'il pratique régulièrement. Je ne l'ai jamais essayé (ni le poste, ni le copain !!).

Je l'appelle un aprem :

- salut, j'ai juste cette nuit pour y aller, tu me conseilles où ?

- le bras mort, le niveau est nickel là, tu pêches juste à l'entrée

- mais vous n'avez fait que des petites là-bas ? (désabusé !!)

- oui, mais jamais capot »

Bon ! Pour une nuit, à l'arrache, ça me va.

Arrivé sur place, je rentre dans l'eau pour voir comment c'est au fond, repère un beau banc de sable sous 80 cm d'eau. Après avoir fait l'amorce, je vais me nettoyer les mains dans le sable et trouve des corbicules.... Je continue de



fouiller et en récolte un gros fond de seau. Je les entrouvre et les mélange à l'amorce.

Résultat au matin : 9, 11 et 13 kg. Les trois plus gros poissons

du poste !

Soit le hasard qu'elles passent par là, soit elles ne mangent pas pareil. Je vous laisse décider.

LOISIR PÊCHE EN ZONE CYPRINICOLE

ANECDOTE 3

Pour illustrer la pêche sur les zones 3 et qu'il y a du poisson prenable partout.

Week-end à deux en bord de Garonne, plus orienté grillade, bronzade et baignade que pêche.

Arrivée le vendredi soir, sur un secteur inconnu, poste repéré sur maps. C'est occupé par des pêcheurs de silure.

Pas le temps de trouver un autre coin avant la nuit. Je remonte en voiture la berge en galets sur quelques centaines de mètres jusqu'à une zone sympa pour camper. Je ne sais pas comment c'est dans l'eau. Après les grillades, je jette trois lignes étalées au hasard.



Au matin pas une touche.

En se baignant devant, on s'aperçoit que ce sont des plaques de marne dure partout, avec un courant vraiment fort. Dès qu'on a de l'eau aux cuisses, on glisse !

Je repère quelques gros blocs de marne comme des « patates » de corail, avec des

coulées de sable derrière. Une micro zone de 1 m. Chaque fois que je pose un montage derrière un bloc, à la nage et en enfouissant le lest dans le sable pour que ça tienne, c'est départ dans l'heure qui suit !!!

9 poissons au sec !

ANECDOTE 4

La bonne zone n'est pas forcément celle qu'on croit, rien ne vaut l'observation.

Un collègue décide de s'attaquer à un nouveau bief. La zone la plus sympa semble être l'amont, avec un beau contre-courant, une belle zone calme, profonde. En remontant vers le poste décidé, en bateau, il repère des poissons sur une plage de galets, sans rien de particulier.

La pêche en amont donne quelques poissons, mais rien d'exceptionnel. Il revoit des poissons sur la même plage, une autre fois, en remontant sur le poste.

En pêchant sur cette plage anodine, à tour de rôle, nous sortirons plusieurs dizaines de poissons, dont quelques jolies mémères.

C'est devenu un de nos postes phare.



ANECDOTE 5

Il y a souvent beaucoup plus de poissons qu'on ne croit sur un secteur, et encore une fois, n'oubliez pas la bordure.

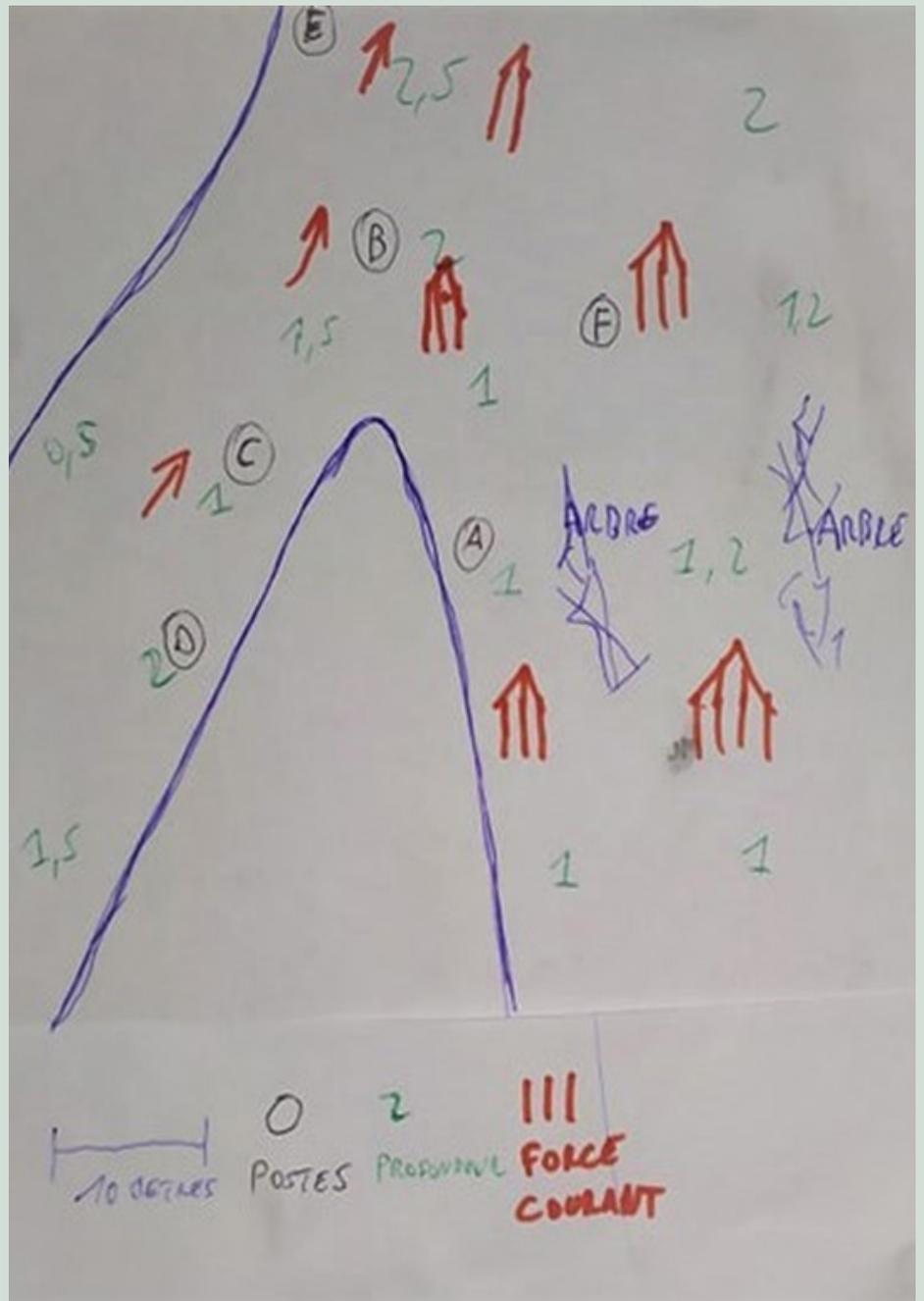
Un poste très connu et fréquenté. Nous l'avons pêché une multitude de fois. En général, 3 à 6 poissons par sortie, quasiment que des communes jusqu'à 16 kg.

Je m'installe seul pour une session prévue au dernier moment, du lundi soir au mercredi midi. Généralement, on prend les poissons sur les postes B, C, D, E.

Résultat : Plus de 50 départs, 46 poissons pris dont 4 miroirs et 5 poissons de 15 à 18,5 kg :

- 28 poissons sur le poste A
- 9 poissons en B
- 4 en C
- 4 en F
- 1 en E

J'ai pêché strictement comme d'habitude, ce n'était pas la période de fraie. Juste la chance de tomber sur une frénésie alimentaire.



LE LAC DE MONTRÉJEAU

Situé à proximité de la confluence de la Garonne et de la Neste d'Aure, il a une superficie de 28 ha.

A l'origine, c'est une gravière avec un sous-sol morainique qui permet, par filtration, de fournir une eau de qualité pour le plan d'eau.

Actuellement, le site est une base de loisir ouvrant au public de multiples usages tels que baignade, canotage, jeux aquatiques et pêche.

Le bail de pêche est géré par l'AAPPMA de Montréjeau. Jusqu'en 2022, il avait une vocation de pêche de première catégorie piscicole avec des truites fario exclusivement.

Le changement climatique agissant sur la température de l'eau, les salmonidés ont fait place aux cyprinidés et carnassiers, mieux adaptés au site. Une étude d'ichtyologistes du CNRS est venue confirmer le changement de l'écosystème et des espèces dominantes.

Compte tenu de ces observations, l'AAPPMA, en accord avec les services de la fédération de pêche, a proposé une gestion adaptée aux espèces présentes. Le lac a été classé en deuxième catégorie piscicole, en 2022.

Outre la nouvelle réglementation, il est autorisé de pêcher en float-tube avec graciation des carnassiers capturés (black-bass, brochet, perche).

Le constat que l'AAPPMA a pu faire auprès de l'ensemble des pêcheurs, quel que soit leur technique de capture, lui permet d'affirmer que leur satisfaction est entière.



L'exutoire du lac rejoignant la Garonne est aménagé en parcours d'initiation réservé aux enfants.

L'animation de ce parcours spécifique est confiée à l'APN (Atelier Pêche Nature) de l'AAPPMA qui a en charge l'apprentissage de la pêche et l'éducation à l'environnement

pour la protection des milieux aquatiques.

Le conseil d'administration de l'AAPPMA, en partenariat avec la fédération départementale de pêche et la commune de Montréjeau, se félicite de la mise en place de cette nouvelle politique de gestion de ce site. ■

LES LACS DE LAVERNOSE-LACASSE

Les lacs communaux de Lavernose-Lacasse constituent un beau complexe de gravières d'une superficie globale de 50 ha, morcelée en 3 parties. Ils se situent sur le secteur de l'AAPPMA de Longages.

La réglementation fédérale s'y applique et la commune a rendu le site, par l'aménagement de ses abords, très agréable. Vous y trouverez à présent un large ponton de pêche au niveau de l'aire de parking.



Coté pêche, vous trouverez certainement votre bonheur car de nombreuses techniques peuvent y être pratiquées avec de bonnes chances de réussite, grâce à la diversité des postes de pêche et des populations de poissons d'un lac à l'autre.

D'un point de vue hydraulique, les trois gravières de Lavernose-Lacasse communiquent :

- Un large chenal rend possible la libre circulation des poissons, même de grandes tailles, entre les parties 1 et 2.
- A contrario, les parties 1 et 3 communiquent par une simple buse, ce qui limite considérablement les échanges piscicoles. Les populations piscicoles des deux lacs sont bien différentes.

Les parties 1 et 2 abritent une population de carpe dont certains sujets dépassent aisément les 20 kg. Toutefois elles ne sont pas en surnombre et, par conséquent, sont difficiles à capturer. A noter que pour renforcer le

cheptel existant, quelque peu vieillissant, la fédération départementale a effectué, en début d'année 2021, une introduction raisonnée de jeunes carpes avec un fort potentiel de croissance.

Les poissons carnassiers ne sont pas en reste. Avec un peu de persévérance, vous aurez sûrement la chance de capturer de belles perches, un beau brochet ou un black-bass, en nombre dans ces lacs.

Toujours dans les parties 1 et 2, de belles parties de pêche au coup avec votre famille vous attendent grâce à une bonne population de gardons, mais malheureusement aussi quelques poissons-chats.

Le lac numéro 3 constitue un écosystème à part entière. En effet, il est peuplé de nombreux carpeaux, ce qui en fait un endroit idéal pour vous initier à la pêche de la carpe ou pour découvrir la pêche au feeder, face à des poissons de taille moyenne.

Ne délaissez pas pour autant ce lac pour les pêches des carnassiers, car de belles surprises vous y attendent, aussi bien en perche, brochet, sandre ou silure.

La réglementation classique de la pêche en seconde catégorie s'applique à Lavernose-Lacasse, avec la spécificité d'un complexe de lacs autorisés pour la pêche de la carpe de nuit, mais attention, cette autorisation exclut le petit secteur de la zone d'accès et de stationnement, entre les barrières. Cette particularité s'explique par la volonté de laisser libre les postes de pêche aux abords immédiats du parking, pour les pratiques familiales et les pêcheurs occasionnels ainsi que pour les personnes peu mobiles, ce que chacun comprendra aisément.

Un chouette terrain de jeu en perspective pour les pêcheurs qui ne le connaîtraient pas encore ! ■

CANICULE 2022, LE FEU AU LAC...

L'année 2022 fut l'année de tous les records. Les niveaux d'eau, critiques pour les rivières et les plans d'eau, accompagnés de températures exceptionnellement hautes dès le mois de mai ont très fortement impacté les peuplements piscicoles.

Cet état d'urgence a suscité de nombreuses demandes concernant l'interdiction de la pêche et des sauvetages d'urgence, dans un souci de bien-être et de sauvegarde des ressources piscicoles. Malheureusement, les conditions extrêmes nous contraignent au point que certaines actions deviennent inefficaces voire même contre-productives.

FERMETURE DE LA PÊCHE EN EAU CHAUDE ?

Les demandes de fermetures de la pêche sont récurrentes et émanent de bonnes intentions afin de limiter les pressions imposées aux poissons lors d'épisodes d'étiages sévères. Il y a des solutions qui restent inutiles, surtout dans des situations de stress physiologique car c'est tout d'abord de cela dont on parle en cas de canicule. Que ce soit en lac ou en cours d'eau, les conditions de température et d'oxygénation sont alors critiques. Le cocktail de paramètres hydrologiques et physico chimiques défavorables engendre une réduction des capacités



digestives des poissons. D'un point de vue comportemental, les faibles écoulements les rendent craintifs même au lever du jour, lorsque les plages de température sont favorables. Tout ceci rend la pêche difficile avec une capturabilité quasi nulle constatée par les pêcheurs sur l'ensemble du département.

La peur de la démultiplication des actes de braconnage sur des poissons piégés est une crainte légitime. Mais le meilleur moyen de limiter ces actes de malveillance reste la présence des pêcheurs eux-mêmes. Au-delà de la surveillance du respect des règles, n'oublions pas que ce qui permet à nos structures d'être reconnues d'utilité publique, est la veille que nous réalisons sur l'état de santé des milieux aquatiques lors de la pratique de notre loisir. Ce sont les témoignages des pêcheurs qui sont nos atouts les plus précieux pour optimiser notre efficacité d'intervention.

Mais il est nécessaire de rester prudent lorsque l'on aborde ces sujets. Ils nous relient à l'impact

de la pêche sur la ressource piscicole qui devient de plus en plus discutable lorsque l'on considère les déclin concomitants des effectifs de pêcheurs et des biomasses en poissons. Il est important de ne pas nous positionner en bouc émissaire des pressions environnementales liées à l'exploitation de la ressource en eau. Les cours d'eau en condition d'écoulement critique sont majoritairement impactés par les usages anthropiques gourmands, déstructurant les cours d'eau et asséchant les zones humides. Ce sont eux qui pèsent le plus négativement, et de loin, dans le maintien des débits d'étiages.

Attention aux amalgames hâtifs, aucune étude montre un impact négatif global de la pêche de loisir sur la fonctionnalité des peuplements piscicoles. La réglementation pêche, qui pour certains semble « sauver les populations de poissons », n'a pour seul effet que d'arbitrer des conflits d'usage entre pratiquants. Les prélèvements sur les peuplements naturels sont déjà très restreints. Les

pêcheurs sont de moins en moins nombreux et de plus en plus raisonnés.

Il est parfois important de se rappeler l'évidence. C'est le manque d'eau qui impacte la fonctionnalité des peuplements piscicoles, pas la pêche

SAUVÉ DES EAUX !

D'autres pêcheurs inquiets nous ont sollicités sur des besoins de sauvetage pour des cours d'eau en rupture d'écoulements et pour des plans d'eau quasiment à sec. Là aussi, les conditions climatiques imposent des limites à nos interventions.

Usuellement, les sauvetages pour travaux en rivière et les vidanges de plan d'eau se déroulent en périodes automnales. Les conditions de température et d'oxygénation sont favorables au bien-être des poissons lors de leur manipulation et de leur transport. Il est donc facilement compréhensible que toute intervention entre juin et septembre par des températures estivales est susceptible d'engendrer une surmortalité, d'autant plus l'an dernier.

Pour exemple, il nous avait été signalé des poissons en souffrance sur un étang alimenté par des eaux pluviales. Les alertes des riverains ont poussé des pêcheurs locaux à organiser un transfert sauvage et illégal des poissons vers un lac voisin que nous avons en gestion. Le lendemain matin, les poissons ont été retrouvés morts, puis ramassés et expédiés à l'équarrissage par un garde particulier de l'AAPPMA.

Dans les mêmes conditions de température, certaines pêches de sauvetage en ruisseaux furent des opérations de la dernière chance, avec des résultats plus qu'incertains.

Il faut rajouter à l'inutilité de certaines interventions, le risque de mise en danger des poissons du milieu récepteur, eux-mêmes en état de stress, avec un risque de transfert de maladies. Il est d'ailleurs important de préciser que le transfert de poissons depuis des eaux closes vers des eaux libres est interdit.

Pour résumer, des températures de l'eau et de l'air trop élevées complexifient la manipulation des poissons. Rajoutons à cela la difficulté de trouver un milieu récepteur en capacité de les recevoir car l'état de crise est général.

QUELQUES GOUTTES D'ESPOIR DANS UN TORRENT DE DOUTES

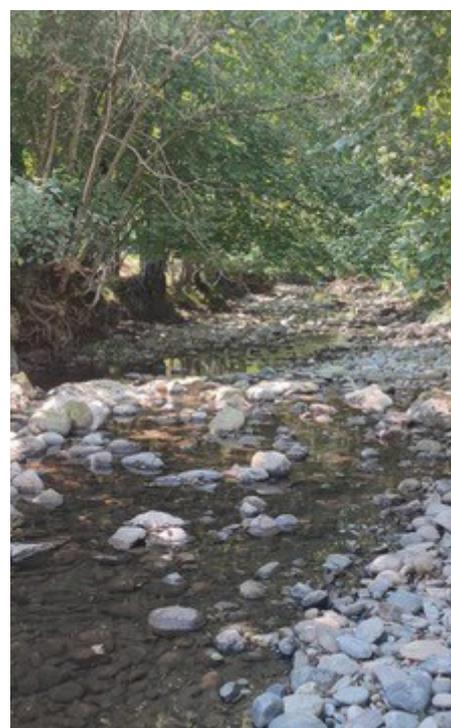
Cette situation exceptionnelle a rendu les possibilités de sauvetage difficiles sur tous les milieux dès la mi-juillet, sans compter les linéaires inaccessibles. Malgré tout, nous sommes intervenus sur de nombreux sites. Contre toute attente, des cours d'eau en bon état écologique et en étiage précoce dès le mois de juin ont tenu des écoulements suffisants pour la survie des poissons. Plus étonnant encore, sur des ruisseaux en assec sur la majorité de leur linéaire, des petits peuplements ont été détectés en début d'hiver, laissant penser que la recolonisation sera plus rapide que prévu.

En zone de piémont, quelques

sites ont nécessité des interventions sur les têtes de bassins, mais les peuplements restaient convenables sur des pêches réalisées fin octobre.

Les conditions climatiques de l'année 2022 nous ont clairement mis en face de nos limites quant à nos capacités d'agir dans un tel contexte. Seul le maintien d'un débit naturel minimum a permis la survie des poissons.

Il faut préciser que les cours



d'eau de plaine les plus impactés ne seront pas sauvés par des barrages. Les barrages, en plus d'altérer le fonctionnement hydrologique et sédimentaire des cours d'eau, déversent des eaux aux températures inadaptées et à la composition physico-chimique dégradée dans des habitats aquatiques déjà perturbés et fragiles.

Seuls des usages raisonnés et la restauration de la morphologie naturelle des cours d'eau pourront leur rendre leur résilience face au changement climatique. ■

#PASSIONNÉMENT
PÊCHE

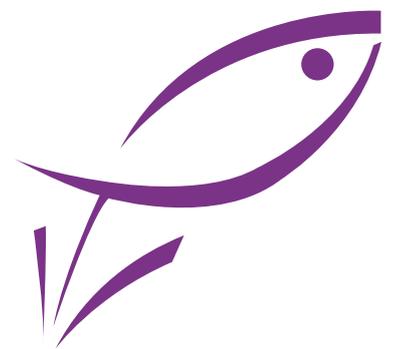
100%
Émotion



GÉNÉRATION
PÊCHE

Pour un jour, pour une semaine, pour toujours

cartedepeche.fr



L'USINE HYDROÉLECTRIQUE DE CASSAGNE

L'usine hydroélectrique dite « de Cassagne », à Bouque-de-Lens, fait l'objet de travaux.

Un arrêté préfectoral du 19 juillet 2022 autorise la SNC (Société en Nom Collectif) Les centrales Associées à utiliser l'énergie du Salat pour produire de l'électricité, jusqu'au 19 juillet 2052.

Les installations nécessaires pour y parvenir, barrages, digues, seuils, vannes, grilles, turbines, portent atteinte à la continuité écologique, c'est-à-dire :

- au transit sédimentaire,
- à la circulation des organismes aquatiques.

Le Salat charrie cailloux, graviers, sables et limons. Pour des millions d'années, le Salat a vocation à transporter les montagnes du Couserans et de la vallée de l'Arbas jusqu'à la Garonne qui prend le relais pour les transporter jusqu'à l'océan. Le sable des plages et des dunes de l'océan Atlantique passe, pour partie, à Cassagne ! C'est le transit sédimentaire.

Lors des crues, ces sédiments, transportés en grande quantité, modifient le lit du cours d'eau, façonnent les paysages, mobilisent une partie de l'énergie de l'eau, comblent l'amont des digues et des barrages.

Depuis environ 150 ans, les forêts ont reconquis la moyenne montagne et protègent actuellement ses pentes de



l'érosion. L'apport sédimentaire s'est réduit.

Aujourd'hui, le Salat, comme tous les cours d'eau, est en déficit de sédiments. Il en part plus vers l'aval qu'il n'en arrive de l'amont. Les extractions de graviers dans le lit du cours d'eau ont cessé, mais ont accéléré le phénomène. Le Salat coule de plus en plus sur la roche mère.

Moins de cailloux au fond de la rivière, c'est moins d'habitats pour la biodiversité.

Les organismes aquatiques doivent trouver des lieux pour s'alimenter, se reposer, s'abriter, se reproduire. Certains, comme les anguilles, les saumons, parcourent de grandes distances pour y parvenir.

Avec l'augmentation de la température de l'eau au cours de l'été, la quantité d'oxygène dissout dans l'eau diminue. Les organismes qui ont le plus besoin d'oxygène doivent pouvoir remonter les cours d'eau pour trouver des eaux plus froides.

Avec le changement climatique, la hausse de l'intensité des précipitations augmente le risque de crues, la température

de l'eau augmente encore davantage en été.

Pour limiter les conséquences négatives sur la continuité écologique pour les prochaines années, les propriétaires de l'usine de Cassagne doivent modifier leurs installations avant fin 2022. C'est l'explication des travaux en cours.

Des batardeaux permettent de mettre en assec les zones de travaux. Le 30 août dernier, une pêche de sauvetage a permis de capturer environ 500 poissons confinés dans les poches d'eau résiduelles. Ils ont été relâchés dans les eaux vives du Salat, à l'aval de la digue de l'usine.

Malheureusement, les modifications demandées ne règlent pas tous les problèmes et la succession d'usines hydroélectriques n'arrange pas les choses.

Les propriétaires de l'usine de Cassagne verseront 3.000 € par an à titre de compensation des dommages causés malgré tout aux milieux aquatiques. Cette somme vient s'ajouter aux compensations versées par les propriétaires des autres usines hydroélectriques.

Le cas échéant, certaines de ces actions peuvent être portées par la structure compétente en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le syndicat de rivière Salat Volp. Toute action, portée ou non par le syndicat de rivière, doit être approuvée par la police de l'eau avant réalisation. ■

MENACES SUR LA PÊCHE DE LOISIR

L'image du pêcheur rêveur, contemplatif et doux écologiste a fait place à celle d'un tortionnaire, d'un sadique, d'un bourreau.

Au printemps dernier à Toulouse, place du Capitole, 200 « écologistes », ou prétendus tels, se sont réunis pour un sitting au motif d'interdire la pêche au vif. En septembre, une motion du bureau national des Verts demandait que les AAPPMA ne soient plus subventionnées (ce qu'elles ne sont pas) et que les personnels techniques des fédérations ne fassent plus de sensibilisation à l'écologie des rivières auprès des jeunes publics. Matthieu Ricard quant à lui, s'est ému des alevinages en truites portions dans le plan d'eau de Saint-Caprais à L'Union, mais combien d'animaux morts (insectes, oiseaux) à son actif lors de ses multiples voyages en avion pour venir nous vendre son dernier livre ? La Fondation le droit animal présidée par M. Schweitzer ancien PDG de Renault fabricant de voitures, bien connu pour ses actions en faveur du climat et de la biodiversité, est sur le même axe anti-pêche.

Ces gesticulations de la frange antispéciste des écologistes, et de notables bien-pensants, prêteraient à sourire si le projet à moyen terme n'était pas d'interdire la pêche !

Je pratique la pêche aux appâts naturels (des êtres



Truites de torrent à la luchonnaise

vivants doués de sensibilité !), je capture des truites que j'occis sans état d'âme et je les cuisine. Mes convives apprécient. Gestionnaire de la pêche associative depuis 25 ans, je sais pertinemment, grâce aux suivis scientifiques effectués sur nos rivières, que ma prédation n'a aucun impact sur les populations de truites. La pêche de proximité, loisir populaire, offre la possibilité d'une cueillette raisonnée relevant le défi du circuit court.

Depuis des décennies, les pêcheurs ont été bien seuls pour défendre les rivières, la qualité et la quantité de l'eau qui nous fait tant défaut aujourd'hui. Les AAPPMA et les fédérations, avec l'appui de leurs personnels techniques, mènent un combat quotidien contre de nouveaux

projets hydroélectriques, les vidanges non contrôlées de barrages ou le gaspillage de l'eau par l'irrigation du maïs. Promoteurs des énergies dites renouvelables, les écologistes soutiennent le recouvrement des lacs par des panneaux solaires qui vont les asphyxier.

Qui peut penser qu'une forêt ou une prairie peut vivre recouverte d'un « toit » de panneaux solaires ? Pêcheurs, je vous invite à réagir.

Rapprochez-vous des AAP-PMA, cessez de désertier les assemblées générales. Indignez-vous, rejoignez-nous, avant que le ciel ne vous tombe sur la tête !

DANIEL ESTRADÉ, président de l'AAPPMA de Luchon ■

LUCHON : QUAND L'APN SE PROMÈNE



Une année 2022 riche en expériences pour les ados de l'APN que nous avons initiés et fait progresser dans les techniques de pêche de la truite. Ils ont découvert une nouvelle approche des milieux aquatiques avec des hydrobiologistes, ont fait une virée au lac d'Oô et passé une nuit au refuge, se sont déplacés en 2e catégorie pour découvrir la pêche au coup.

Pierre Bouvet (guide de pêche et vice-président de l'AAPPMA) et 9 animateurs bénévoles ont encadré les élèves dans leur apprentissage de la pêche au coup, à la mouche et au toc. En atelier, les élèves ont appris à monter une ligne, à positionner un flotteur, à confectionner une mouche artificielle. Ils ont signé un code de bonne conduite, car le jeune pêcheur est un écocitoyen et le respect de règles simples peut contribuer à la préservation de l'environnement et faciliter la cohabitation avec les autres usagers de l'eau.

Les cours théoriques avec projections de vidéos ont alterné avec 14 sorties réparties sur



La fine équipe au lac d'Oô

un an. La théorie les mercredis de 17 h à 19 h à la Maison de la Pêche, et la pratique sur le terrain le samedi suivant. Le goûter de Noël offert

par l'AAPPMA a réuni les élèves et leurs parents. L'occasion pour les familles de participer à l'aventure. ■

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- être titulaire de la carte de pêche,
- avoir entre 10 et 17 ans.

Coût annuel : 70 €.

CONTACTS : 06 10 18 04 32 & 07 84 85 74 71

LE LAC DE BADECH

En 2021, la mairie de Luchon a lancé un programme d'aménagement et d'embellissement du site de Badech. Nous avons contribué à cette opération par l'installation de 2 structures, un panneau didactique et un ponton handipêche. Dans l'attente d'un espace baignade sur le secteur dit « La plage », de la remise en conformité du restaurant la Guinguette et de la création, sur la butte, à l'horizon 2024, d'un parcours pumtrack.

Le panneau a coûté 2.200 € Financement, la Fédération de pêche. Les agents municipaux des ateliers de Luchon ont fabriqué la toiture et assuré la pose. Coût du ponton handipêche multi-usages 14.200 €. Maître d'œuvre l'ONF. Maîtrise d'ouvrage la FNPF. Participation financière de la Mairie à hauteur de 10%. On peut désormais pique-niquer à Badech. Des bancs ont été installés pour se reposer, admirer le paysage et rêver. On déjeune au restaurant



La Guinguette après une partie de pêche. La Pique toute proche respire enfin grâce à l'éradication méthodique des plantes invasives par l'équipe des jardins sous la houlette de l'AAPPMA, conseillère. Esox est bien présent à Badech et n'est plus indésirable.

Taille légale de capture : 50 cm. Nos gardes-pêche bénévoles sont souvent présents sur le site en la personne de François Laborde et d'une nouvelle recrue Christian Borau. ■

LES ALEVINAGES A BADECH

6 mai. 20 mai. 3 juin. 17 juin. 1er juillet. 15 juillet. La pêche est fermée la veille de ces dates. En juillet et août, le lac est repeuplé à des dates qui peuvent fluctuer.

Renseignements :
07 84 85 74 71



LACS D'ALTITUDE

LE COMPLEXE ESPINGO-SAOUSSAT

Ce site était en gestion patrimoniale depuis plus de 25 ans, c'est-à-dire qu'il était préservé d'introductions de truites fario d'élevage

Or, depuis quelques années, des retours de pêcheurs et des gestionnaires de l'AAPPMA témoignent d'une baisse de la fréquence des captures des truites juvéniles et adultes de taille moyenne. Seuls les individus de taille supérieure à 25 cm semblent se maintenir à des effectifs constants. Gaël Durbe

« Grâce au suivi de l'activité de reproduction des truites sur les ruisseaux se jetant dans les 2 lacs, nous avons pu évaluer les effectifs et la taille moyenne des géniteurs. Les comptages, les mesures des surfaces des nids et des surfaces de graviers favorables au frai nous ont permis d'évaluer les surfaces potentielles utiles (SPU) pour la reproduction et leurs taux d'utilisation. Nous en avons déduit le nombre d'œufs pondus et pu considérer l'efficacité de la reproduction naturelle sur le site.

Lors de l'inventaire de novembre 2021, nous avons observé une forte activité de reproduction sur le ruisseau principal de Saoussat. Au regard des effectifs d'alevins émergents dénombrés en juillet 2022 pour une surface totale de ruisseau de 2 000 m², il apparaît que le potentiel de production du lac est de 16 000 alevins. Cette densité est largement suffisante pour



Crédit photo : Mathieu Colzato

Sondages dans l'exutoire du ruisseau principal

repeupler ses 6 ha, l'optimum admis étant de 3 000 alevins, soit 500 alevins à l'hectare.

A Espingo, les zones potentielles de frayères en connexion avec le plan d'eau étant limitées et ne permettant plus un recrutement naturel efficient à l'échelle du lac, nous avons opté pour la pose de boîtes Vibert. L'opération a été effectuée en janvier 2022 au niveau des afférences des ruisseaux, avec un total de 36 000 œufs pour 52 boîtes Vibert. Le bon déroulement de l'incubation dans les boîtes Vibert a été confirmé par leur inspection au printemps 2022.

Concernant une possible prédation exercée par les vairons sur les alevins, on observe une différence entre les habitats occupés par les alevins post-émergents et les vairons, laquelle s'estompe dès les premières semaines de croissance. Il y a prédation lors d'introductions d'alevins de pisciculture, mais uniquement sur ceux qui sont fragiles,

tandis que les autres partagent rapidement leurs habitats sans aucun danger.

En ce qui concerne le ressenti des pêcheurs, le dérèglement climatique touche de manière prononcée les milieux montagnards. La fonte des neiges est de plus en plus précoce ; elle engendre une période de réchauffement des eaux plus longue et une croissance annuelle des truites plus rapide. La taille moyenne élevée des géniteurs pour cette altitude en est la preuve. Mais est-ce un bien ? ■



*Alevins émergents de 30 mm.
Juillet 2022*

Lâchers : 11 mars, 25 mars, 8 avril, 6 mai, 14 octobre

Aurignac

La Louge, Du pont de la D75 à la sortie du village pont de la carrière

Auterive *

L'Ariège, de 500 m en amont du pont de la D622 jusqu'à 300 m en aval du même pont

Bas Salat

Les bras du canal de fuite de la centrale de l'usine à sel et le Salat jusqu'à la 1^{ère} digue à l'aval du pont de la D69

Bessières

Lac du Centre Équestre Marçais

Buzet/Tarn

Lac d'Albergo

Calmont

L'Hers, des Gravieres du méandre an amont du lieu-dit Chandoux jusqu'au lieu-dit Roudigou

Caraman

Étang de l'Orme Blanc

Cazères/Garonne

Lac de Picayne

Cintegabelle *

L'Ariège, du droit de la rue de la Piboulette à la déchèterie/ station d'épuration

Fronton

Lac de Xeresa

Grenade/Garonne

Lac des Gargasses, chemin de St-Sulpice

Léguevin

Lac de la Mouline

Lévignac

La Save, sur 500 m en amont de la chaussée près du skatepark

Mirepoix/Tarn

Le ruisseau des Gasques, du pont de la D22 jusqu'à la confluence avec le Tarn

Montbrun-Bocage

Lac de Bouydou

Montesquieu-Volvestre

L'Arize, dans la traversée du village

Plaisance Fonsorbes Colomiers

Le Touch à Plaisance, du pont de l'avenue Lingfield à la station d'épuration

Saint-Gaudens

Lac de Sède

Toulouse

Lac de Flourens

Lac des Pêcheurs, de la zone verte de La Ramée

Vallée de la Lèze

La Lèze à Beaumont, du chemin de Marchande à la chaussée

Vallée du Girou

Le Girou, de la chaussée de St-Marcel-Paulel à la chaussée de Gragnague

Venerque *

L'Ariège, de la station de pompage jusqu'à la confluence Ariège/Hyse

Villemur/Tarn

Le Tescou, sur toute sa longueur en Haute-Garonne

* Les lâchers d'octobre ne sont pas effectués car cours d'eau classés migrateurs (saumon, truite de mer) du 11 mars au 17 septembre (en 1^{ère} catégorie).

Lâchers : 11 mars, 1^{er} avril, 15 avril, 13 mai, 21 octobre

Avignonet-Lauragais

Grand lac de Rosel

Baziège

L'Hers, du pont de la D813 jusqu'au pont des Romains

Boulogne/Gesse

La Save, depuis la digue d'Avezac, à Charlas, jusqu'à 1 km en amont de cette digue

Carbonne

Lac de Nougaret (Barbis)

Castanet-Tolosane

Lac de Labège Innopole

Isle-en-Dodon

La Save à Anan, de la confluence Save/canal de la filature jusqu'à la digue Abadie

Le Fousseret

La Louge, du pont de la D6 jusqu'à la digue du canal du Moulin

Longages

Lac de la Linde

Martres-Tolosane

Lac de Saint-Vidian

Muret

La Louge, de la chaussée au centre ville jusqu'à la confluence avec la Garonne

Plaisance Fonsorbes Colomiers

Petit lac de Bidot

Revel

Lac de Le Vaux

Rieux-Volvestre

L'Arize, du pont de la D627 jusqu'au pont de la D925

Saint-Lys

Lac de Saint-Lys

Lac de l'Espèche à Fontenilles

Toulouse

Le Touch à St-Martin-du-Touch, du pont de chemin de fer jusqu'à 500 m en aval

Lac de Raby

Tournefeuille

Lac des Pêcheurs

Vallée du Touch

Le Touch à Bérat, de la confluence Touch/ruisseau des Feuillants jusqu'au pont de la D28

Villefranche-de-Lauragais

Lac de Vallègue

Villeneuve-Tolosane

Lac du Bois Vieux



TRUITES AEC		
5 déversements, en 2023 : 11 mars, 25 avril, 8 avril , 6 mai et 14 Octobre		
AAPPMA	Lieux	KG
AURIGNAC	Rivière la Louge	250
AUTERIVE*	Rivière Ariège	200
BAS SALAT	Bras de sortie de la centrale de l'usine à sel jusqu'à la confluence	250
BESSIERE MIREPOIX	Lac centre Equestre Mar-cais	250
BUZET/ TARN	Lac d'Albergo	250
CALMONT	Rivière Hers vif	250
CARAMAN	Étang de l'Orme Blanc	250
CAZERES	Lac de Picayne	250
CINTE-GABELLE*	Rivière Ariège	200
FRONTON	Lac de Xérésa	250
GRENADE	Lac des Gar-gasses	250
LEGUEVIN	Lac de la Mou-line	250
LEVIGNAC	Rivière La Save	250
MIREPOIX	Ruisseau de Gasques	150
MONTBRUN BOCAGE	Lac de Bouydou	250
MONTES-QUIEU VOL-VESTRE	Rivière l'Arize	250
PLAISANCE FONSORBE	Rivière le Touch à Plaisance	250
SAINT-GAU-DENS	Lac de Sède	250
TOULOUSE	Lac de Flourens	250
	Lac des Pê-cheurs (La Ramée)	250
VALLEE DE LA LEZE	Rivière la Lèze	250
VALLEE DU GIROU	Rivière le Girou	250
VENERQUE*	Rivière Ariège	200
VILLEMUR SUR TARN	Rivière le Tescou	250

*Auterive, Cintegabelle et Venerque ne bénéficient pas des lâchers du 14 octobre 2023, l'Ariège étant une rivière à migrateurs la pêche des salmonidés n'y est autorisée que pendant la période d'ouverture en 1ère catégorie (11 mars au 17 septembre).

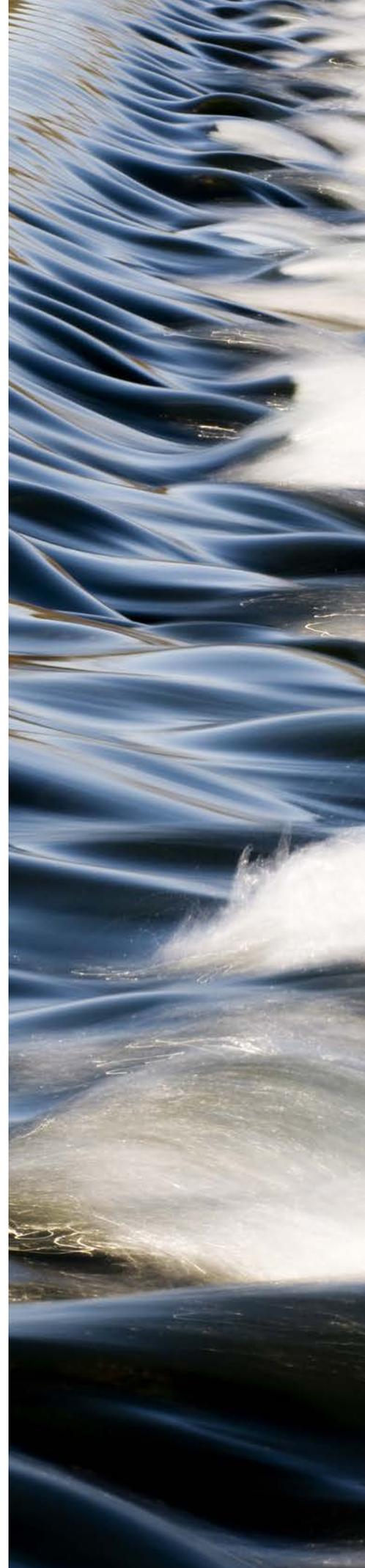
Rappel réglementaire:

Sur ces parcours, la pêche est interdite les deux jours précédant ces dates. Durant le week-end la pêche est autorisée à l'aide d'une seule ligne

5 déversements, en 2023 : 11 mars, 1 et 15 avril, 13 mai et 21 Octobre		
AAPPMA	Lieux	KG
AVIGNONET	Grand lac de Rozel	250
BAZIEGE	Rivière l'Hers	250
TOULOUSE	Lac de Raby	250
BOULOGNE / GESSE	La Save	250
CARBONNE	Lac Barbis => renommé Lac de Nougaret	250
CASTA-NET-TOLO-SAN	Lac de Labège	250
ISLE EN DO-DON	Rivière La Save	250
LE FOUSSE-RET	Rivière La Louge	250
LONGAGES	Lac de la Linde	250
MARTRES TOLOSANE	Lac de Saint-Vidian	250
MURET	La Louge : chaus-sée centre ville à la confluence Garonne	250
PLAISANCE FONSORBE	Lac Bidot (petit)	250
REVEL	Lac de Le Vaux	250
RIEUMES	Rivière Le Touch	250
RIEUX VOL-VESTRE	Rivière l'Arize	250
SAINT-LYS	Lac de Saint-Lys Lac de l'Espèche	150 150
TOULOUSE	Le Touch à St Martin du Touch	250
TOURNE-FEUILLE	Lac des Pêcheurs	250
VALLEE DU TOUC	Le Touch	250
VILLE-FRANCHE LAURAGAIS	Lac de Vallègue	250
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac du Bois Vieux	250

Rappel réglementaire:

Sur ces parcours, la pêche est interdite les deux jours précédant ces dates. Durant le week-end la pêche est autorisée à l'aide d'une seule ligne.





BLACK-BASS		
AAPPMA	Lieux	KG
AVIGNONET	Lac de Condomine Canal du midi	25
		90
CALMONT	Lac de la Thé- sauque	50
CARBONNE	Lac Barbis ou Nougaret	50
GRENADE	Lac de Campagne	20
PLAISANCE- FONSORBES	Lac de Birazel Lac de Bidot	50
		50
REVEL	Lac du Vaux	50
BAS SALAT	Lac des Isles	25
VILLE- FRANCHE	Lac de Vallègue	50
Dans toute rivière, canal ou plan d'eau de la Haute-Garonne, tout black-bass capturé doit être remis à l'eau avec précaution, quelle que soit sa taille.		

GARDONS		
AAPPMA	Lieux	KG
CASTANET	Lac de Labège Lac de Rabaudy	75
		50
CAZERES	Lac de la Picayne	30
GRENADE	La Save Lac de "Cam- pagne"	75
		75
LEGUEVIN	Lac de la Mouline Ruisseau du Paradis	50
		30
LONGAGES	Lac de Sabatouse	100
MONTBRUN BOCAGE	Lac de Bouydou	50
MONTREJEAU	Lac de Montréjeau	100
SAINT LYS	Lac de Saint-Lys Lac de l'Espèche Lac de Parayre Lac de Ste Foy de Peyrolières	30
		30
		75
		75
TOULOUSE	Grand lac de la Ramée Ancien lac mouche Lac des Pêcheurs à la Ramée	200
		150
		100
TOURNEFEULLE	Lac des Pêcheurs	75
VILLEMUR/TARN	Lac de Pechnauquié	30
VALLÉE DU TOUCH	Lac de Lahage	50
VILLENEUVE TOLOSANE	Lac du Bois Vieux	75
FEDERATION	Lacs de Lamartine (petit)	250

BROCHETS		
AAPPMA	Lieux	KG
CAZERES	Plan d'eau de Cazères	100
MARTRES TOLOSANE	Plan d'eau de Boussens	100
PLAISANCE FONSORBE	Grand lac Bidot	75
REVEL	Lac de St Ferréol	75
RIEUX VOLVESTRE	Plan d'eau de Mancières	100
SAINT GAUDENS	Lac de Sède	50
MONTREJEAU	Brochetons - lac de Montré- jeau	100

PERCHES		
AAPPMA	Lieux	KG
CASTANET- TOLOSAN	Lac de Labège Innoplole	20



TABLEAU DES LIMITES DES PARCOURS TOURISTIQUE ET INITIATION AVEC LES DATES DES LÂCHERS DE SURDENSITAIRES - 2023

BASSIN	AAPPMA	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	FOS	Carrère Bielle, à Fos	Chemin Garronique, à Fos	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	SAINT-BEAT	Confluence canal de Baudran/Garonne, à Saint-Béat-Lez	Digue 150 m en aval du pont de la N125, à Saint-Béat-Lez	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	MARIGNAC	Pont de Galié (D33B)	Pont de Luscan (D33C)	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	MONTREJEAU	Pont de chemin de fer, à Gourdan-Polignan	Digue/mur 100 m en aval du pont de la D825, à Gourdan-Polignan	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	MONTREJEAU	Prise d'eau d'eau du lac de Poujidiou, à Pointis-de-Rivière	Barrage de Clarac	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	MONTREJEAU	Lac de Babazan		11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin			
GARONNE	SAINT-GAUDENS	Pont du chemin de fer, à Valentine	Pont de la D5, à Miramont-de-Comminges	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	SAINT-GAUDENS	Extrémité chemin hameau du château, à Estancarbon	Extrémité Chemin de Mourel, à Estancarbon	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
GARONNE	SAINT-MARTORY	Château de la Terrasse 300 m en amont du pont de la D117, à Saint-Martory	100 m en aval de l'île du Bégué Hors réserve permanente du barrage de Saint-Martory	11-mars	25-mars					03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
PIQUE	LUCHON	Lac de Bادهch, à Bagnères-de-Luchon		11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	15-juil
PIQUE	CIERP-GAUD	Passerelle du château, à Cierp-Gaud	Digue de l'usine, à Cierp-Gaud	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin	01-juil	
PIQUE	CIERP-GAUD	Lac de Cierp-Gaud		11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
GER	SENGOUAGNET	Pont de la D5A, sur la route de Milhas	Prise d'eau de l'ancienne pisciculture du Cagire	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
GER	ASPET GER-JOB	Pont de la D5, entre Aspet et Soueich	500 m en aval du pont de la D5, entre Aspet et Soueich	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
GER	SAINT-GAUDENS	Cabane des chasseurs, à Pointis-Inard	Pont de Lacarrau (entre les hameaux de Rouère et Noutéou), à Pointis-Inard	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
GER	ASPET GER-JOB (Rossignol)	Digue de la mairie, à Milhas	300 m en aval de la digue de la mairie	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai				
ARBAS	ARBAS	Digue de Montgaillard-de-Salies	Passerelle du lieu-dit Planc, sortie au sud de Mane le long de la D13	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
LENS	BAS SALAT	Pont de Carrau, à Cassagne	Pont de la D62, à Cassagne	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin			
GESSE	BOULOGNE/GESSE	Gué en amont de la source de Lerd, à Blajan	Prise d'eau en amont du pont de la D41E, à Gensac-de-Boulogne	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin			
SAVE	SAINT-GAUDENS	Pont de la D633, à Saint-Plancard	Pont de la D39D, à Saint-plancard	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
LOUGE	AULON	Gué voie communale Caddeau, à Aulon	Pont de la D75, à Peyrouzet	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
LOUGE	LOUDET	450 m en amont du pont de la D633, à Loudet	Passerelle 1 km en aval du pont de la D633, à Loudet	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin			
LOUGE	AURIGNAC	Pont de la D75, à Peyrouzet	Pont de la D635, à Aurignac	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
NOUE	AURIGNAC	Confluence Noue/ruisseau d'Arribasse, à Saint-Elix-Séglan	Pont à l'aval de la confluence Noue/ruisseau de Cazeneuve, à Auzas et Bouzin	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
NOUE	AURIGNAC	Pont chemin de Bordeneuve, à Latoue	Chemin rural de Ribero de Bach, à Latoue	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
NOUE	AULON	Confluence Noue/ruisseau de Salié, à Aulon	Confluence Noue/ruisseau d'Arribasse, à Saint-Elix-Séglan	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
NOUE	SAINT-MARTORY	Moulin de Lafitte-Toupière	1,8 km en aval au lieu-dit Rivière, à Mancieux	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr						
SOR	REVEL	Pont de la D622, à Revel	Pont de la D79F, à Revel	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
PI RIGOLE	REVEL	Revel	Pont de la D624, à Revel	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
Gd RIGOLE	REVEL	Pont de la D624, à Saint-Félix-Lauragais	Pont de la D67, à Saint-Félix-Lauragais	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		
LAUDOT	REVEL	Camping En Salvan, à Vaudreuille	Pont de la D79, à Vaudreuille	11-mars	25-mars	08-avr	22-avr	06-mai	20-mai	03-juin	17-juin		

Tous les parcours de 1 ^{er} et 2 ^e catégorie
Tous les parcours de 1 ^{er} catégorie sauf Garonne à Marignac, Montréjeau, St-Gaudens et St-Martory
Uniquement Garonne 1 ^{er} catégorie à Fos, St-Béat, Marignac, Montréjeau, St-Gaudens et St-Martory

